

8 février 1949. Déclaration à la préfecture de Poix. SAINT-HUBERT DE FOUGAX-ET-BARRINEUF. But: destruction des nuisibles et repeuplement. Siège social: école de Fougax-et-Barrineuf.

8 février 1949. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. LE CLUB DE LUTTE D'HERBLAY. But: développement de la lutte et également de la culture physique. Siège social: 9, place de la Libération, Herblay.

9 février 1949. Déclaration à la préfecture de Blois. UNION SPORTIVE SAINPRAET ET BRICS (U. S. S. B.). But: organiser et favoriser la pratique des sports. Siège social: 2, rue Pierre-Trinqueau, Blois.

9 février 1949. Déclaration à la préfecture de police. FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE LA SEINE. But: faciliter, sur le plan départemental, le fonctionnement et la liaison des maisons des jeunes et de la culture. Siège social: Maison pour Tous, 76, rue Mouffetard, Paris.

9 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. ACTION ÉVANGÉLIQUE. But: exercer la célébration du culte évangélique, maintenir et propager les doctrines évangéliques. Siège social: 1, rue des Carmes, Abbeville.

9 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE MODERNE ET TECHNIQUE DE GARÇONS ET CENTRE D'APPRENTISSAGE DE THOUARS. But: permettre aux parents des élèves de discuter en commun tout ce qui peut concerner l'intérêt des enfants, de formuler des vœux à ce sujet et d'en poursuivre la réalisation. Siège social: collège de garçons de Thouars.

9 février 1949. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. ÉDUCATION POPULAIRE DE SAINT-FRONT. But: entretien des écoles privées et formation sociale et religieuse. Siège social: école privée de garçons, à Saint-Front.

9 février 1949. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. LA FAMILIALE DE CRAPONNE. But: fonctionnement des écoles libres et éducation populaire. Siège social: école libre de garçons, à Craponne.

9 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. SOCIÉTÉ NÉRIQUE RURALE AINOISE, groupement de cavaliers. But: développer la traction hippomobile, faire renaitre dans les milieux ruraux le goût de l'équitation, former de nouveaux cavaliers. Siège social: café Guenot-Imbert, 8, Grand-Place, à Aire-sur-la-Lys.

10 février 1949. Déclaration à la préfecture de police. L'AMICALE DES INSPECTEURS DES COMPAGNIES D'ASSURANCES GÉNÉRALES INCENDIE, ACCIDENTS ET VIE (grande branche) change de nom et devient AMICALE DES INSPECTEURS DU GROUPE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES GÉNÉRALES INCENDIE, ACCIDENTS, VIE ET DE LA MÉTROPOLE. Siège social: 87, rue de Richelieu, Paris.

10 février 1949. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. LES AMIS DES VIEUX DE PIERREMANDE. But: venir en aide aux vieux nécessiteux de la commune. Siège social: café Collard, à Pierremande.

10 février 1949. Déclaration à la préfecture d'Oran. AMICALE DU PERSONNEL DES ATELIERS ET FONDERIES C. DUCROS. But: divertissements au cours de fêtes, bals, sorties champêtres, etc. Siège social: aux ateliers et fonderies C. Ducros, Gambetta-Falaises, à Oran.

10 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. AMICALE LAÏQUE, ASSOCIATION DES PARENTS, ANCIENS ÉLÈVES ET AMIS DES ÉCOLES PUBLIQUES DE PERSAC. But: contribuer, par tous les moyens dont elle dispose, à rendre plus agréables et plus saines les conditions de la vie des écoliers; soutenir les œuvres de l'enfance; resserrer les liens de solidarité qui unissent l'école et les familles. Siège social: mairie de Persac.

11 février 1949. Déclaration à la préfecture de police. OFFICE INTERNATIONAL DU SON. But: coopération scientifique artistique. Siège social: 45, rue La Boétie, Paris.

11 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. SOCIÉTÉ AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE THIZY. But: subvenir aux frais des fêtes et concours visant le perfectionnement de l'instruction du corps. Siège social: mairie de Thizy.

11 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE DE SENONNES. But: organisation, fonctionnement matériel, rémunération des maîtres des écoles libres et spécialement de l'école catholique de Senonnes. Siège social: école catholique de Senonnes.

11 février 1949. Déclaration à la préfecture de police. AMICALE DES LOCATAIRES DU 168, RUE DE CHARONNE. But: défense des intérêts communs des locataires de l'immeuble. Siège social: café Bouteille, 94, avenue Philippe-Auguste, Paris.

11 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. UNION ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE DES CHEMINOTS DE CORBEIL-ESSONNES. But: rapprochement, dans un intérêt intellectuel et social, de tous les cheminots s'intéressant aux manifestations de l'esprit. Siège social: gare de Corbeil, à Essonnes.

11 février 1949. Déclaration à la préfecture de police. CINÉ-CLUB DU 13^e ARRONDISSEMENT. But: culture cinématographique. Siège social: 70, rue de Gentilly, Paris.

11 février 1949. Déclaration à la préfecture de police. AMICALE DES AGENTS GÉNÉRAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DE TRIESTE ET VENISE. But: grouper les agents généraux de la compagnie, étudier les questions d'ordre professionnel, venir en aide à ses adhérents en cas de besoin, établir un contact permanent entre les agents et la direction, sauvegarder les intérêts des agents et collaborer avec la fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances, sur le plan professionnel. Siège social: 74, rue La Fayette, à Paris.

12 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Mostaganem. CERCLE DES AMIS RÉUNIS. But: resserrer les liens d'amitié entre tous les citoyens français, sans distinction de race ni de religion. Siège social: 17, boulevard Victor-Hugo, à Relizane.

12 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. AMICALE DES VIEUX TRAVAILLEURS, œuvre de bienfaisance et d'unité communale, Rehon. But: soutenir moralement, matériellement et pécuniairement les vieux travailleurs nécessiteux. Siège social: mairie de Rehon.

12 février 1949. Déclaration à la préfecture de police. GROUPEMENT DE SOLIDARITÉ, AIDE ET SECOURS AUX VIEUX TRAVAILLEURS, ASSISTÉS OBLIGATOIRES ET ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES (A. S. V. T.). But: soulager la misère des vieux. Siège social: 24, rue du Nord, Paris.

12 février 1949. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. SPÉLÉO-CLUB DE ROUEN. But: pratique de la spéléologie. Siège social: 27, place de la Rougemare, Rouen.

12 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. CLUB DES PETITS HEUREUX. But: enseignement musical. Siège social: Grand-Place, à Courrières.

14 février 1949. Déclaration à la préfecture de police. BANQUE FRANÇAISE DES YEUX, œuvre pour le développement de la chirurgie oculaire. But: recueillir et assurer la conservation et la distribution des prélèvements oculaires nécessaires aux opérations; développer les recherches en vue de faciliter les prélèvements oculaires; améliorer le matériel nécessaire pour leur conservation et leur transport; effectuer toute propagande susceptible soit de faire connaître les méthodes de kératoplastie, soit d'aider à la recherche de donneurs d'yeux volontaires; aider aux recherches scientifiques sur les yeux par tous moyens, notamment subventions, création de laboratoires. Siège social: 29, rue Guillaume-Tell, à Paris.

14 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. COMITÉ INTERENTREPRISES DE SAINT-OMER POUR LA MÉDECINE DU TRAVAIL. But: assurer la création et le fonctionnement des services médicaux du travail. Siège social: 16, place Victor-Hugo, Saint-Omer.

14 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. COLLÈGE MODERNE ATHLÉTIQUE-CLUB. But: pratique des sports dans l'établissement. Siège social: collège moderne, à Savenay.

15 février 1949. Déclaration à la préfecture de Marseille. COMPAGNIE THÉÂTRALE ÉLECTRICITÉ-GAZ DE FRANCE. But: développement de l'art théâtral parmi le personnel. Siège social: 37, boulevard Paul-Paytral, à Marseille.

15 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Condom. ASSOCIATION AMICALE DES VICTIMES DE LA GUERRE ET ANCIENS COMBATTANTS DE VALENCE ET MAIGNAUT. But: resserrer les liens d'amitié des membres et défense de leurs intérêts généraux; perpétuer le souvenir des morts. Siège social: mairie de Valence-sur-Baïse.

15 février 1949. Déclaration à la préfecture de police. UNION DES COMMERÇANTS, INDUSTRIELS, ARTISANS ET PATENTÉS DU 4^e ARRONDISSEMENT. But: établir entre ses membres des relations amicales; porter à la connaissance des élus leurs revendications; faire aboutir les réformes nécessaires aux intérêts et au développement commercial de l'arrondissement. Siège social: 9, rue des Archives, Paris.

15 février 1949. Déclaration à la préfecture de l'Ain. LE GARDON DE LA VEYLE. But: pour l'alevinage et contre le braconnage. Siège social: mairie de Polliat.

15 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. EGLISE RÉFORMÉE DE LENS. But: annoncer et manifester que Jésus-Christ est le Seigneur et Sauveur de tous les hommes. Siège social: 333, route de Lille, Lens.

15 février 1949. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION AMICALE DES SECRÉTAIRES ET ANCIENS SECRÉTAIRES DE LA CONFÉRENCE DU STAGE DES AVOCATS AU CONSEIL D'ÉTAT ET À LA COUR DE CASSATION. But: entretenir des relations d'amitié et d'assistance entre tous ceux qui appartiennent ou ont appartenu au secrétariat de la conférence, quelle que soit la carrière qu'ils aient embrassée ou se proposent d'embrasser. Siège social: bibliothèque de l'ordre des avocats au conseil d'État et à la cour de cassation, 5, quai de l'Horloge, Paris.

15 février 1949. Déclaration à la préfecture de police. CLUB SPORTIF D'IVRY. But: pratique de tous les sports. Siège social: mairie d'Ivry-sur-Seine.

15 février 1949. Déclaration à la préfecture d'Agen. AMICALE LAÏQUE MIXTE DE LAYRAC. But: resserrer les liens de camaraderie. Siège social: école de garçons, à Layrac.

16 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Dôle. RING DOLOIS. But: pratique de l'éducation physique et de la boxe. Siège social: M. Roux, café Parisien, 24, rue de Besançon, à Dôle.

16 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. SOCIÉTÉ AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE VILLÉ-MORGON. But: éducation pour le perfectionnement et l'instruction du corps des sapeurs-pompiers de Villé-Morgon. Siège social: mairie de Villé-Morgon.

16 février 1949. Déclaration à la sous-préfecture de la Châtre. CANTINE SCOLAIRE DE BAZAIGES. But: fournir un repas chaud à midi les jours de classe aux enfants des écoles. Siège social: mairie de Bazaiges.

16 février 1949. Déclaration à la préfecture du Tarn. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE ET D'ENTRAÏDE SOCIALE DE LABOUTARIE. But: assurer la constitution, le fonctionnement et le développement de toutes les œuvres favorisant la culture populaire et l'entraide sociale sous toutes les formes qu'elles peuvent revêtir. Siège social: au presbytère de Laboutarie.